

Internet : une utopie d'éducation populaire

L'éducation populaire en aurait rêvé, elle n'aurait pas mieux fait.

Un espace infini entièrement décentralisé et horizontalement distribué auquel chacun peut accéder en se connectant via un modeste abonnement téléphonique

Un réseau basé sur

- la neutralité qui garantit l'égalité de tous les « flux de données » quelle qu'en soit la source, la destination ou le contenu, c'est à dire sans discrimination autrement dit la capacité pour les utilisateurs d'internet d'envoyer et de recevoir le contenu de leur choix, d'utiliser les services ou de faire fonctionner les applications de leur choix, de connecter le matériel et d'utiliser les programmes de leur choix, dès lors qu'ils ne nuisent pas au réseau, avec une qualité de service transparente, suffisante et non discriminatoire
- une totale liberté d'expression et d'utilisation (dans le respect de la liberté d'autrui garantie par les lois nationales)
- une logique ascendante, botum-up, plutôt que descendante, botom-down qui permet un cheminement réticulaire
- des protocoles de navigation conçus comme une langue universelle (une manière d'esperanto informatique) afin de déjouer toute velléité de monopoles commerciaux
- des inventions en chaine (hypertexte, protocoles de communication http, html, world wibe web) laissés en open access par leurs auteurs
- qui dépasse les frontières solidement établies entre origines géographiques, sociales
- une incroyable aventure collaborative, celle du logiciel libre qui a permis de modifier, améliorer, rendre plus performantes chaque invention, chaque évolution technologique.

ou chacun peut :

- formaliser, partager, échanger, savoirs et connaissance
- accéder à des œuvres culturelles, forger sa propre culture, remixer, critiquer, commenter, s'approprier la culture cultivée comme la culture mainstream
- exercer son esprit critique, en disposant en un instant des différents traitements d'une même information en commentant films, livres, musique ...
- partager sa voiture, sa chambre, son appartement, la scie sauteuse qu'il n'utilise qu'une fois dans l'année
- soutenir des projets qui lui importe en participant à leur financement quelle que soit la hauteur de sa contribution
- accéder dix fois plus facilement qu'avant à des moyens d'expression et de création mêlant texte, images et son...
- s'approprier son territoire en consultant -ou en contribuant à- sa cartographie intelligente
- collaborer, contribuer à de grands chantiers collectifs, logiciels libres, wikipedia, openstreet map, de partage du savoir, du patrimoine
- exercer un contre-pouvoir, mobiliser pour une cause
- consommer autrement

Voilà l'utopie réalisée par la création d'internet et du web depuis les années 90... mais pas au sens d'une croyance vaine, au sens d'un monde à investir.

Cet horizon utopique est mis à mal par tout ce qu'Internet est également à l'opposé de ces espoirs. Les fenêtres collaboratives ouvertes par le 2.0 se referment dans le formatage et le bouclage des réseaux comme dans le développement de nouveaux et préoccupants monopoles (google, aple,

facebook), l'exposition à une publicité de plus en plus intelligente, invasive, intrusive menace nos enfants bien plus que les mauvaises rencontres, la surveillance et l'utilisation mercantile de nos données personnelles et de notre vie privée apparentent à la naïveté toute illusion de liberté accrue.

L'éducation populaire 2.0 serait cette éducation qui permet chacun de s'approprier les mondes numériques, leurs histoires, leurs enjeux économiques, citoyens, politiques et d'encourager ses usages les plus utiles à tous.

Internet est un bien commun menacé par la volonté de contrôle des états et par la concurrence effrénée, l'appât du gain infini et les vellétés de monopoles des grandes entreprises.

L'éducation populaire 2.0 serait aussi celle qui prend la responsabilité de défendre ce bien commun.

Marielle Stinès – DRDJS Poitou-Charentes - 2013